

**Résolution 07062004-01**

Résolution concernant les personnes mandatées pour signer les chèques au nom de l'association des Mushers du Québec.

Tiré de la réunion tenue le 7 juin 2004 à 20h par téléphone-conférence.

Les personnes en communication : Marc Lafontan, président  
Gilles Sagot, vice-président  
Mélanie Tremblay, secrétaire, trésorière.

Madame Mélanie Tremblay propose que l'Association des Mushers du Québec reconnaisse monsieur Marc Lafontan comme étant une des deux personnes autorisées à signer les chèques ou retirer des fonds du compte de l'association. Cette proposition est secondée par monsieur Gilles Sagot . Monsieur Marc Lafontan accepte, adopté à l'unanimité.

Madame Mélanie Tremblay propose que l'Association des Mushers du Québec reconnaisse monsieur Gilles Sagot comme étant une des deux personnes autorisées à signer les chèques ou retirer des fonds du compte de l'association. Cette proposition est secondée par monsieur Marc Lafontan. Monsieur Gilles Sagot accepte, adopté à l'unanimité.

Messieurs Marc Lafontan, président et Gilles Sagot, vice-président de l'Association des Mushers du Québec sont mandatés pour signer les chèques, retirer les fonds et effectuer toutes les transactions financières du compte bancaire de l'association.



Marc Lafontan, président



Gilles Sagot, vice-président



Mélanie Tremblay, secrétaire  
trésorière

### **Résolution 22092004-02**

Résolution concernant la formation des comités et les personnes qui les dirigent.

Tiré de la réunion tenue le 15 septembre 2004 à 19h par téléphone-conférence.

Les personnes en communication : Marc Lafontan, président  
Gilles Sagot, vice-président  
Mélanie Tremblay, secrétaire, trésorière.

Madame Mélanie Tremblay propose que, suite au décès de Madame Micheline Riopel, le comité Assurances soit dirigé par Madame Isabelle Dubois qui a proposé sa candidature. Cette proposition est secondée par monsieur Gilles Sagot . Adoptée à l'unanimité.

Madame Mélanie Tremblay propose que Monsieur Normand Casavant de l'entreprise Les Casaventures, ayant proposé sa candidature, dispense la formation offerte aux débutants pour la région des Laurentides. Cette proposition est secondée par monsieur Marc Lafontan . Adoptée à l'unanimité.

Madame Mélanie Tremblay propose que Monsieur et Madame Girard de l'entreprise La Kométic ainsi que Monsieur Daniel Bourassa de l'entreprise Mush-hitech, ayant proposés leur candidature, dispensent la formation pour la région de Lanaudière. Cette proposition est secondée par monsieur Marc Lafontan . Adoptée à l'unanimité.

Madame Mélanie Tremblay propose que Monsieur Marc Lafontan et Madame Dominique Allard, ayant proposés leur candidature, dispensent la formation pour la région du Lac St-Jean. Cette proposition est secondée par monsieur Gilles Sagot. Adoptée à l'unanimité.

Madame Mélanie Tremblay propose que Monsieur Réal Denis de l'entreprise Amarok, ayant proposé sa candidature, dispense la formation pour la région du centre du Québec. Cette proposition est secondée par monsieur Marc Lafontan. Adoptée à l'unanimité.



[WWW.MUSHING-QUEBEC.ORG](http://WWW.MUSHING-QUEBEC.ORG)

Madame Mélanie Tremblay propose que Madame Annie Paré du chenil Kanook, ayant proposé sa candidature, dispense la formation pour les régions de la Montérégie et des Cantons-de-l'Est.

Madame Mélanie Tremblay propose que Madame Claude-Hélène Desrosiers, ayant proposé sa candidature, dirige le comité Médias. Cette proposition est secondée par monsieur Gilles Sagot . Adoptée à l'unanimité.

Marc Lafontan, président

Gilles Sagot, vice-président

Mélanie Tremblay, secrétaire  
trésorière